



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2022

Prenez avis qu'il y aura une séance extraordinaire le 19 janvier 2022 à 18h30, pour l'adoption du budget 2021 de la municipalité de Déleage, conformément aux dispositions de l'article 956 du Code municipal du Québec.

Le Conseil municipal adoptera également le plan triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023 et 2024.

Cette séance se tiendra en virtuelle, le public ne sera pas admis, cependant, il est invité à poser ses questions par courriel au directiongenerale@deleage.ca. Il est également possible de laisser un message au 819-449-1979 poste 131, et ce, jusqu'à 16 h le jour précédent l'assemblée.

Les délibérations du Conseil et la période de questions, lors de ces séances, porteront exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour.

Donné à Déleage, ce lundi 10^{ième} jour de janvier 2022.

Joanne Poulin
Directrice générale et greffière-trésorière